



SYNERGIE
HUISSIERS13

22 av du Peymian 13600 LA CIOTAT

Commissaires de Justice associés

Alain COUDERT Michel DUCOS
Xavier TITTON Didier AUBERT
Frédéric ARLAUD Yannick SIMEONE
Romuald ASSOUS Laura NGUYEN
Anaïs SABATIER Eva GOUIRAND
François RAOUX

Référence à rappeler : 51 / 2793931

Responsable : BFU

Téléphone: 04.42.83.81.32

Fax : 04.42.08.20.03

Mail : services.actes@synergiehuissiers13.fr

Site internet :

<https://www.synergie-huissiers-13.fr>

**Société civile professionnelle
Multi-Offices de Commissaires de Justice**

(Siège social) 21 rue Bonnefoy 13006
MARSEILLE

22 avenue du Peymian 13600
LA CIOTAT

ZA Les Milles – Antélios Bât. F
75, rue Marcellin Berthelot 13290
AIX-EN-PROVENCE

2 rue de l'Ancien Collège 13150
TARASCON

Ouverture au public du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30

**ACTE
DE COMMISSAIRE
DE JUSTICE**

COPIE

Paiement CB sécurisé en ligne :
<https://www.jepaieparcarte.com/0196>

Crédit Agricole de Provence
IBAN: FR76 1130 6000 9348 1149 3926 109
BIC: AGRIFRPP813

Coût de l'acte : Décret 2016-230 du 26 février 2016
Emol. Art R444-3 C Com. 219.16
Emolument complémentaire...mémoire
Transp. Art A.444-48 7.67
Total H.T. 226.83
Total TVA 45.37
Affr. Art A.444-48(1) 2.86
Total Eurs TTC 275.06

delivract.

**PROCES VERBAL DESCRIPTIF A FIN DE SAISIE
IMMOBILIERE**

Articles R.322-1 à 3 du Code des procédures civiles d'exécution

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE VINGT-SEPT JUILLET

Durée de référence minutes 60

A LA REQUETE DE : Banque CAISSE D'EPARGNE RHONE-ALPES dont le siège social est 116 COURS LAFAYETTE BOITE POSTALE 3276 69404 LYON CEDEX 03

Nous, S.C.P. SYNERGIE HUISSIERS 13, société civile professionnelle Multi-Offices de Commissaires de Justice associés, ayant son siège social 21 rue Bonnefoy à MARSEILLE (13006), un office à la résidence d'AIX-EN-PROVENCE (13290), ZA Les Milles - Antélios Bât. F - 75, rue Marcellin Berthelot, un office à la résidence de TARASCON (13150), 2 rue de l'Ancien Collège, et un bureau secondaire à LA CIOTAT (13600), 22 avenue du Peymian, agissant par l'un d'eux soussigné,

Agissant en vertu du titre exécutoire: un acte notarié en forme exécutoire dressé par Maître Xavier CALFERS, Notaire associé à la résidence de NICE en date du VINGT-CINQ JUILLET DEUX MILLE ONZE (25 JUILLET 2011), conformément aux dispositions des articles L.322-1, R.322-1 et suivants du code des procédures civiles d'exécution, et en suite d'un commandement de payer à fin de saisie immobilière précédemment signifié à l'encontre de :

Nous nous sommes transportés Résidence la Major, 100 Avenue de Merlan Bâtiment B 13014 MARSEILLE.

Afin de dresser un le présent procès verbal de description relatif à la procédure de saisie immobilière

Et en présence de Monsieur Jonathan DURAND société GENERAL SERVICES CONTROLES délégué aux fins de procéder et dresser les diagnostics techniques prévus par l'article L271- 4 du Code de la construction et de l'habitation, et les articles L1334-5 et suivants du Code la Santé Publique, et du métrage des surfaces.

J'ai Maître Laura NGUYEN commissaire de justice associée procédé aux constatations suivantes :

I. DESCRIPTION DES LIEUX, COMPOSITION ET SUPERFICIE :

Le bien est situé sur la commune de MARSEILLE dans le département des Bouches du Rhône, dans le 14ème arrondissement situé sur la partie nord de la ville.

L'immeuble est situé à proximité d'un accès autoroute A557, A7 et arrêts de lignes de bus.

Il s'agit d'un appartement de type studio, portant le numéro 222, situé au 2ème étage du bâtiment B de la résidence la Major. Il comprend une kitchenette/séjour, une salle d'eau/WC et une entrée.

• **INTERIEUR**

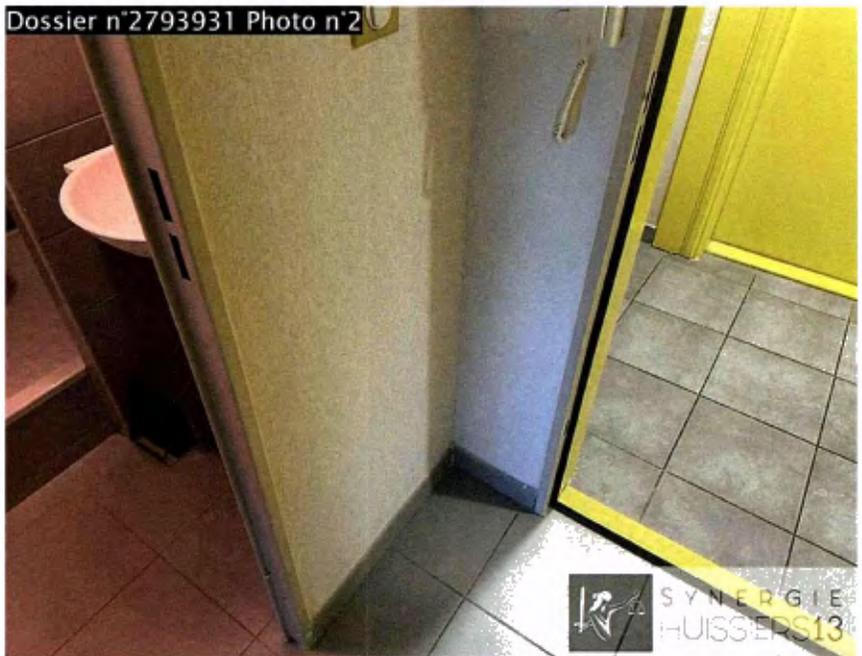
✓ **Entrée :**

Le sol est carrelé de couleur grise en bon état général. Les murs sont revêtus d'un revêtement de couleur blanche. Quelques traces de salissure sont visibles.

Dossier n°2793931 Photo n°1



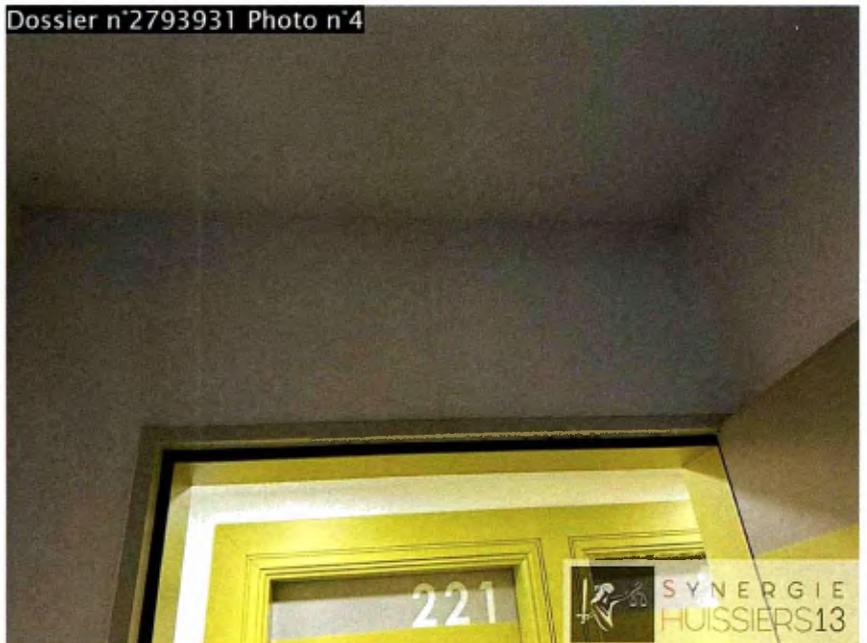
Dossier n°2793931 Photo n°2



Dossier n°2793931 Photo n°3



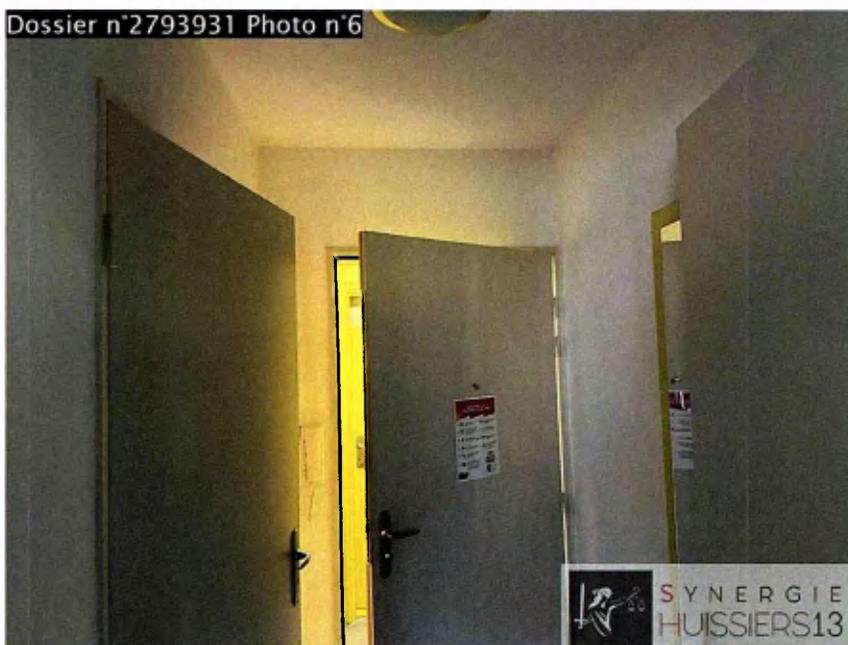
Dossier n°2793931 Photo n°4



Dossier n°2793931 Photo n°5



Dossier n°2793931 Photo n°6



✓ *Salle d'Eau/WC :*

Le sol est carrelé de couleur grise en bon état, les plinthes sont assorties. Les murs sont revêtus d'une peinture de couleur blanche en bon état à notre main gauche. A notre main droite, le mur est carrelé. Le plafond est peint en rouge. La pièce est équipée d'un chauffe serviette en état de fonctionnement, d'un wc, d'un bac à douche et d'un meuble surélevé d'un lavabo.

Dossier n°2793931 Photo n°7



Dossier n°2793931 Photo n°8



Dossier n°2793931 Photo n°9



Dossier n°2793931 Photo n°10



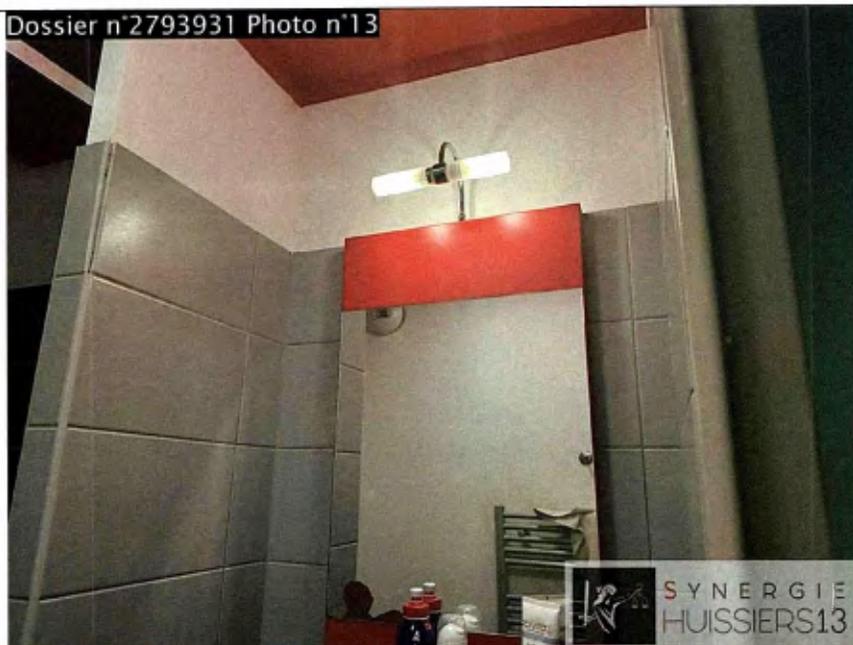
Dossier n°2793931 Photo n°11



Dossier n°2793931 Photo n°12



Dossier n°2793931 Photo n°13



Dossier n°2793931 Photo n°14



Dossier n°2793931 Photo n°15



Dossier n°2793931 Photo n°16



Dossier n°2793931 Photo n°17



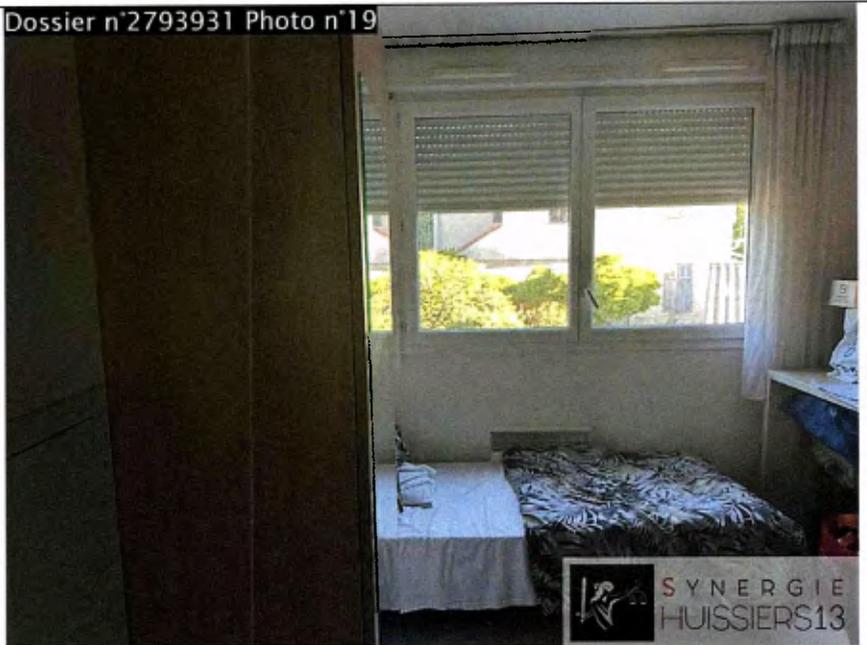
✓ *Kitchenette/séjour/chambre*

Le sol est carrelé de couleur grise en bon état. Le revêtement des murs est de couleur blanche en bon état. La pièce est ouverte par une fenêtre PVC double vitrage. La pièce est équipée d'un lit, d'un placard. Côté kitchenette, le revêtement mural est de couleur verte. La pièce est équipée d'un meuble surélevé d'un lavabo, d'un réfrigérateur de marque Candy, d'une hotte aspirante de marque Candy et d'un micro-ondes de marque Candy.

Dossier n°2793931 Photo n°18



Dossier n°2793931 Photo n°19



Dossier n°2793931 Photo n°20



Dossier n°2793931 Photo n°21



 SYNERGIE
HUISSIERS13

Dossier n°2793931 Photo n°22



 SYNERGIE
HUISSIERS13

Dossier n°2793931 Photo n°23



Dossier n°2793931 Photo n°24



Dossier n°2793931 Photo n°25



Dossier n°2793931 Photo n°26



Dossier n°2793931 Photo n°27



Dossier n°2793931 Photo n°28



Dossier n°2793931 Photo n°29



Dossier n°2793931 Photo n°30



La superficie du bien est détaillée dans le rapport de métrage annexé au présent.

II. CONDITIONS D'OCCUPATION, IDENTITE DES OCCUPANTS ET MENTIONS DES DROITS DONT ILS SE PREVALENT

Le logement est actuellement loué à une société d'exploitation de locaux meublés, laquelle a mis l'appartement à la disposition d'une association nommée :

III. COORDONNEES DU SYNDIC

L'appartement fait partie du syndicat des copropriétaires le MAJOR géré actuellement par le syndicat GESPAC IMMOBILIER.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès verbal descriptif des lieux avec 30 photographies, auquel sont joints le rapport sur les diagnostics précités, l'état de superficie, et l'état de risque naturels et technologiques en application des articles L 125-5 et R 125-26 du Code de l'environnement, transmis par la mairie de Marseille.

Maître Laura NGUYEN

